

# COMMENT PILOTER LA DÉMARCHE DE PREVENTION DU RISQUE CHIMIQUE



L'objectif de cette session est de vous permettre d'avoir une vision globale des différentes étapes de la démarche de prévention des risques chimique et de disposer des ressources nécessaires afin de garantir la santé des salariés.

## Date :

- 10 décembre 2024, 09h-12h et 13h30-17h
- 3 juillet 2025, 09h-12h et 13h30-17h
- 9 décembre 2025, 09h-12h et 13h30-17h

**Durée de la formation :** 6h30

**Type de formation :** Formation en visio-conférence en direct sur Microsoft Teams

**Lieu :** À distance – visio-conférence

**Tarif :** 750€ HT soit 900 € TTC

**Financement :** Certification QUALIOPI offre la possibilité du financement par OPCA/OPCO.

**Public visé :** chefs d'entreprise, responsables HSE, salariés compétents, préventeurs, techniciens HSE, services de prévention et de santé au travail

**Prérequis :** Aucun prérequis n'est nécessaire pour cette formation

**Modalités d'évaluation des acquis :** QCM d'évaluation des acquis

## Capacités et compétences visées :

- Identifier les dangers, prévenir les risques des agents chimiques, CMR et ACD
- Appliquer la démarche d'évaluation et de maîtrise des risques dans votre entreprise
- Adapter les mesures de prévention et de protection en fonction des risques identifiés

## Intervenant :

Jérémy DELVIGNE  
jdelvigne@atoutchimie.eu  
06 15 75 31 09  
Ingénieur HSE



## Programme de la formation :

### I. Contexte et enjeux

### II. Vision globale de la démarche de prévention

- Les ACD et les CMR

### III. Inventaire des produits chimiques et des procédés émettant des agents chimiques

### IV. Évaluation des risques chimiques

### V. Les étapes de la prévention

- Recherche d'une solution de substitution
- Contrôle des VLEP - les organismes - Les GES
- VLB - La médecine de travail
- Gestion des polyexpositions
- Stockage des produits chimiques
- Mesures d'urgence

### VI. Limitation des expositions

- Les procédés
- Les mesures de gestion des risques : EPC
- Les mesures de gestion des risques : EPI
- Les mesures organisationnelles

### VII. Information/formation des travailleurs

### VIII. Gestion d'un plan de prévention

### IX. Prévention médicale, suivi individuel renforcé, AT/MP, Archivage, traçabilité

### X. Conclusion